

Par Renaud Buronfosse, délégué général du Syndicat des équipements pour la construction, les infrastructures et la manutention

# 2018 : UNE ANNÉE RECORD POUR LES MATÉRIELS DE MANUTENTION



Si l'on regarde les matériels de manutention en lien principalement avec le secteur de la construction, les chariots télescopiques et les nacelles ont connu une progression supérieure à 15 %.

Les chariots industriels, quant à eux, ont largement dépassé leur niveau de 2008 avec, d'une part, un fort renouvellement du parc existant et d'autre part, un accroissement de celui-ci particulièrement dans le domaine électrique. Il est évident que la transition énergétique est en cours dans ce secteur d'activité comme dans d'autres et que le développement des batteries lithium-ion est un phénomène naissant mais réel qui va rapidement poser la question de la sécurité et du recyclage de ces produits. À noter également, le développement des chariots robotisés et des AGV.

La manutention de charges isolées est en pleine explosion avec le besoin de moderniser, d'automatiser des installations existantes mais aussi de répondre aux besoins croissants du e-commerce. Qui plus est, des solutions innovantes apparaissent régulièrement permettant à tout type de secteur, quelle que soit sa taille, de faire appel à ces solutions. Que ce soit en France ou en Europe, ce marché a dépassé celui des chariots

industriels. Il n'est pas anodin de voir les grands acteurs du chariot industriel (Kion, Toyota) avoir acquis, ces dernières années, des sociétés dans ce domaine (Dematic, Vanderlande).

Le secteur du stockage et du rayonnage croît régulièrement depuis deux ou trois ans avec la concentration de celui-ci entre quelques acteurs. Le secteur du levage industriel a, quant à lui, connu une année de croissance, signe que l'industrie française se porte mieux.

Ainsi, le marché des ponts roulants mais aussi des treuils et des palans sans omettre les potences ont rebondi après quelques années plates voire en retrait.

Qu'en sera-t-il en 2019 ? Tous les acteurs s'accordent à penser qu'il s'agira encore d'une année exceptionnelle malgré un probable ralentissement de la croissance. Nous sommes proches d'un palier mais de nombreux secteurs clients ont encore de nombreux projets d'investissement. La nouvelle loi sur le suramortissement dans le projet de loi de finances 2019 peut encore donner de l'élan à nos fournisseurs de biens d'équipement.

En conclusion, les industriels du Cisma restent confiants pour les mois à venir. ■

Quel que soit le produit ou le secteur d'activité, les équipements de manutention ont connu sur le marché français une année exceptionnelle en termes d'investissement productif ou de renouvellement de parc. Cela se traduit, malheureusement, par un déficit croissant de notre balance commerciale. L'Union européenne présente en effet une balance négative de plus d'un milliard d'euros bien que les exportations aient crû plus significativement que les importations. L'Union européenne représente plus de 80% de nos importations globales en 2018, l'Allemagne à elle seule, 26%.

La production 2018 a atteint un niveau record de cinq milliards d'euros en progression de 12 % par rapport à 2017.